

## CA jeudi 12 décembre 2024, 18h-20h, salle Saintonge

**Présents** : Esterina, Hervé, Orlane, Jean-Yves, Christophe, Denis, Claude, Dominique, Thierry,

**Adhérents** : Babeth, Jean-Jacques B, Philippe D, Pascal D, Françoise D, Daniel D.

**Excusés** : Didier, Églantine

**Invitée** : Aurélie Lobre, de la société Fifteen

Aurélie Lobre de la société Fifteen (qui déploie le dispositif Vélomodalis) est invitée pour nous faire connaître la nouvelle offre de vélos libre service (VAE) proposée par l'Agglo. A l'été 2023, a commencé pour 18 mois l'expérimentation de ce service de location de vélos en gare et en ville sur la ligne Angoulême-Royan. But : favoriser l'intermodalité train /vélo. Les 8 villes concernées sont Angoulême, Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac, Cognac, Saint-Sever-de-Saintonge, Saintes, Saujon, Royan. L'expérimentation a été concluante.

Mais à Saintes, il n'y avait alors qu'une seule station de location à la gare. C'était trop peu pour que ça marche. Donc peu à peu l'Agglo s'est décidée à en installer davantage en profitant du changement de délégataire. Kéolis a été remplacé par RATP-DEV depuis juillet 24. Aujourd'hui les vélos sont disponibles dans 7 stations stratégiquement situées : lycée Bellevue, Bellevue, Hôpital, Auberge de jeunesse, Lycée Palissy, Gare SNCF, Saintes Saint-Pierre. Trois autres stations sont prévues très prochainement. 55 vélos sont à la disposition des habitants et des visiteurs.

**Fonctionnement de la location** : installer l'appli. Créer son compte (coordonnées d'identification et numéro de carte bancaire). Pour partir avec un vélo, on scanne le QR code du vélo et cela débloque l'électro-aimant qui attache le vélo.

### **Plusieurs offres :**

*Paiement à l'usage, solution idéale pour effectuer des trajets courts, de station à station : chaque demi-heure entamée coûte 1€ ( cela va passer à 50 ¢).*

*La formule mensuelle à 15€/mois (sans engagement), avec un crédit journalier de 45 minutes, utilisable sur plusieurs trajets. Au-delà des 45 minutes, c'est le tarif "paiement à l'usage" qui s'applique.*

*Tarif réduit : L'abonnement mensuel passe à 5€/mois pour toutes les personnes âgées de 14 à 28 ans et les bénéficiaires du tarif Solidaire Nouvelle-Aquitaine. À Saintes, ce tarif réduit est applicable aux abonnés annuels Liberty'Buss ou Infini'Buss.*

*Pour les Abonnés mensuel Vélo + Train/Car TER, pour seulement 15€ par mois (sans engagement), Vélo Modalis propose de privatiser un vélo électrique pendant 12h par jour.*

*Pass journée = louer un vélo électrique pendant 12h consécutives, sans abonnement, pour 5€/jour !*

Plus d'infos sur <https://velomodalis.fr/fr/>

Aurélie nous présente aussi l'outil de supervision de MODALIS qui permet de voir tous les trajets effectués. L'Agglo dispose aussi de cet outil. Gilles GUIRAL de l'Agglo nous a partagé ces données lors de notre dernière réunion. C'est intéressant car ça permet de connaître les trajets, le mauvais état de la chaussée (vibrations importantes enregistrées), les chutes ...

Pour l'anecdote : record noté par Modalis : une jeune femme de 20 ans a parcouru 400 km depuis le mois de mai en vélomodalis !

### **Aménagements**

\* **Réunion ville**, le 27 novembre.

Denis fait un point. Le compte rendu de cette réunion a été envoyé à tous nos adhérents.

Rencontrés : Thomas Cousté, Gilles Guiral, pas d'élus

Les travaux envisagés sont maintenus malgré l'incertitude liée à la suspension du plan vélo gouvernemental. L'aménagement du Petit Chadignac sera réalisé pour la rentrée 2025.

Celui du Cours Genet serait réalisé en 2025 également.

Prochaine réunion le 19 février.

**\*Comité de Pilotage Schéma Cyclable** : une réunion est prévue le jeudi **09/01/2025 à 10h30** à Saintes Grandes Rives, L'Agglo - Salle n°1 pour faire le point sur l'état d'avancement du futur itinéraire cyclable Saint-Georges des Coteaux <> Saintes.

Ordre du jour : - Présentation par le Syndicat de la voirie du projet global d'aménagement,  
- Focus sur l'aménagement du Cours Genet,  
- Présentation du plan de financement (Fond de Mobilité Active, Fond Vert, CD17).)

### Atelier

Nous avons deux nouveaux mécaniciens : Pascal (le mardi et le jeudi) et Julien (un samedi /mois)  
Sébastien part en mission 6 mois au Mozambique.

### Suite à la Journée de la réparation du samedi 19 octobre

Devant le succès de cette opération organisée en partenariat avec l'asso Métamorphoses et le Répar'café, au KUBE, la Coopérative du Citoyen propose un rdv régulier.

Par exemple, ce serait un rdv trimestriel le 3ème samedi du mois → idée à valider par les cinq acteurs à l'occasion de la réunion du 19 décembre.

Le CA décide qu'un jeu d'outils spécifique sera dédié aux animations extérieures (Ecole de Courcoury, Mai à vélo, CB, fête Saintonge durable, ...), pour éviter de déplacer à chaque fois les outils de l'atelier et les petites pièces (câbles, catadioptrés, ...). Nous validons l'idée d'équiper le vélo cargo avec de l'outillage dédié et des boîtes de petites pièces.

### Vélo école

Dominique fait un point. Peu de séance en ce moment, la nuit tombe vite.

Dominique a rédigé un courrier envoyé aux élus pour soulever le problème du stockage des vélos près de la piste de vélo école. A suivre.

Un tri des vélos a été fait. Nous avons gardé 9 vélos en mixant les tailles et les genres. Il faudra les réviser et les équiper complètement en éclairage notamment. (A noter : les vélomodalités pourront également être utilisés pour les séances.)

### Savoir rouler à vélo à l'Agglo (SRAV)

Maël EGEA a demandé notre aide pour tracer des parcours pour fin décembre autour de trois écoles engagées dans ce programme.

Eglantine, Thierry et Philippe D. sont en train de concevoir des parcours d'évaluation. Celui pour l'école Léo Lagrange est déjà fait.

Une réunion de travail est prévue en janvier avec Victor Audoux de l'USEP.

### Animations

**Cyclistes Brillez**, 13,14,18 et 21 novembre. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces journées.

Nous avons équipé à la gare et place Bassompierre 52 personnes et 12 lycéens au lycée Palissy.

Nos subventions État et Département = 1800 €.

L'expérience 2024 permet de valider le choix de rester place Bassompierre pour les 2 animations sur la voie publique.

### Soirée voyage à vélo

Jean-Yves fait un point.

Rappel : l'équipe de la commission est composée de Babeth, Jean-Jacques, Orlane, Jean-Yves, Églantine et Françoise.

La soirée Voyage 2025 renouera avec la présentation d'un film d'un voyage à vélo suivi d'une conférence et débat. L'intervenant choisi : la famille Vélolove (2 parents + 3 enfants) viendra nous présenter un film de leur voyage en Asie ou en Crête si ce dernier est monté à cette date.

Cette soirée est programmée à la salle des Camélias, le mardi 29/04/2025, pendant les vacances scolaires, selon le souhait de Boiffiers-Bellevue ; ceci pour pouvoir mobiliser les familles et les enfants de ces secteurs notamment. Dans cette optique, l'équipe propose une animation dans l'après midi : organiser des parcours (10-12 km) thématiques (patrimoine, jardins, savoir-faire, produits locaux).

Le CA préférerait un seul parcours et conserver les autres thématiques pour animer le mois de mai à vélo. À voir avec la CDA, si cette soirée peut servir de lancement pour MAI à Vélo.

### **Agence d'attractivité ; point reporté au CA de janvier**

Jean-Yves et Estérina ont rencontré le 04 décembre Marie-Laure ARTAUD (resp. de l'agence) et Mélanie GOMBAUD (animatrice) pour découvrir le rôle et les services de cette agence de l'Agglo. A suivre...

### **Questions diverses**

Nous avons été contactés par quelques personnes qui veulent se mobiliser pour l'aménagement cyclable du cours National et rue Gambetta et demande si nous voulons organiser une vélorution avec eux pour réclamer cet aménagement. Estérina les a rencontrés et Hervé a parlé longuement avec la personne porteuse de ce projet pour expliquer nos actions avec les collectivités, mais aussi nos difficultés à nous faire entendre et à faire évoluer les aménagements cyclables.

Le CA décide de proposer qu'ils s'organisent en collectif pour l'aménagement de l'axe principal de la ville. Une structure supplémentaire de cyclistes, à côté de SAV pourrait donner plus de poids à toutes les demandes. Cependant le CA décide de ne pas organiser de vélorution. Elle laisse cela au Collectif. En effet nous avons déjà débattu de nos modes d'actions à d'autres occasions en CA et avons pris la décision de privilégier la rencontre et la discussion avec les élus et les collectivités. Courrier à faire à ce collectif pour leur présenter notre décision.

- Choix date AG – sujet reporté en janvier

### **Prochain CA : vendredi 10 janvier 2025, 18h**

Secrétaires de séances, Esterina, Jean-Yves et Hervé